

Synthèse des affaires soumises à délibération du
Conseil Municipal en application de l'article L.2121 - 12
du code général des collectivités territoriales

Séance du Vendredi 12 avril 2019

Relevé des délibérations

Question n° 1

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 29 mars 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité des suffrages exprimés : 23 « pour » ;

6 « contre » (Michel MROZEK, Aurélie ALLART, Gérard BOYER, Gilbert AUBRUN, Philippe AUPET, Ginette HURTAULT)

1 « abstention » (Alain POUILLOU)

- adopte le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 29 mars 2019.

Question n° 2

Vote des taux de la fiscalité locale directe pour 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à l'unanimité des suffrages exprimés : 30 « pour »

- décide de maintenir les taux d'imposition des trois taxes locales et de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour l'année 2019.

Question n° 3

Budgets primitifs 2019 : budget principal Ville, budget Camping et budget Cinéma

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité des suffrages exprimés : 23 « pour » ;

7 « abstention » (Michel MROZEK, Aurélie ALLART, Gérard BOYER, Gilbert AUBRUN, Philippe AUPET, Ginette HURTAULT et Alain POUILLOU)

- adopte le budget primitif 2019 du budget principal et des budgets annexes camping et cinéma.

Question n° 4

Modification de l'organigramme fonctionnel des services municipaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

à la majorité des suffrages exprimés : 23 « pour » ;

7 « abstention » (Michel MROZEK, Aurélie ALLART, Gérard BOYER, Gilbert AUBRUN, Philippe AUPET, Ginette HURTAULT et Alain POUILLOU)

- valide le nouvel organigramme fonctionnel des services municipaux,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Infos et débats

Question n° 1

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 29 mars 2019

Michel MROZEK souligne que le compte-rendu est toujours composé de deux parties, une concernant le relevé des délibérations, l'autre sur les informations et les débats. Il souhaite savoir si l'ensemble est transmis à la Préfecture.

Thierry VINÇON, Maire, répond que l'obligation de transmission à la Préfecture concerne seulement les délibérations.

Question n° 2

Vote des taux de la fiscalité locale directe pour 2019

Thierry VINÇON, Maire, se réjouit du maintien des taux à la baisse pour la troisième année consécutive. Il indique en fin avoir été touché par ce qui s'est passé au dernier Conseil municipal mais qu'il fait la différence entre l'opposition politique et la trahison.

Question n° 3

Budgets primitifs 2019 : budget principal Ville, budget Camping et budget Cinéma

Thierry VINÇON, Maire, se félicite de l'excellent travail des services et des élus en charge du budget. Il salue le travail d'arbitrage de Jacques DEVOUCOUX. Néanmoins le remaniement du budget à la baisse entraînera moins de travaux notamment en voirie, dont ceux prévus Cours Manuel qui seront donc reportés.

Michel MROZEK répond que l'opposition est ravie que les 2/3 de la rectification se fassent au niveau du budget de fonctionnement. Néanmoins, il aurait souhaité que ce soit l'intégralité afin de ne pas impacter les investissements.

Jacques DEVOUCOUX salue les efforts faits pour resserrer le budget, mais précise que le chantier de rénovation du mur du parking Jean Valette est lancé. Il s'intégrera dans la continuité du mur et des grilles du Musée Saint-Vic, qui donneront plus de perspective à l'ensemble architectural.

Question n° 4

Modification de l'organigramme fonctionnel des services municipaux

Michel MROZEK affirme que revoir l'organigramme est bien mais que la seule étape délicate est de mettre les bons noms avec les bonnes compétences.

Thierry VINÇON, Maire, répond que les regroupements proposés n'entraînent pas de changement de personnel. Il faut être cohérent dans l'organisation afin que les services communiquent entre eux.

Jacqueline CHAMPION ajoute qu'au Département Familles, la modification de l'organigramme permettra de renforcer les liens intergénérationnels.

Alain POUILLOU ajoute qu'il souhaiterait savoir si au niveau de l'accessibilité, il est prévu de rendre accessible Pépita aux personnes à mobilité réduite.

Alain VAISSON répond que les études de réfection des quais sont en cours.

Fin de la séance à : 19h19